



## PLAN DE COURS

**COURS :** Culture anglaise et littérature

**PROGRAMME :** Tous les programmes

**DISCIPLINE :** 604 Langues

**PONDÉRATION :** Théorie : 2                      Pratique : 1                      Étude personnelle : 3

<b>Professeur(s)</b>	<b>Bureau</b>	<b>☎ poste</b>	<b>✉ courriel ou site web</b>
Mark Housego	C-163C	5847	mark.housego@college-em.qc.ca

### PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

<b>Coordonnateur(s)</b>	<b>Bureau</b>	<b>☎ poste</b>	<b>✉ courriel ou site web</b>
Mark Housego	C-163C	5847	mark.housego@college-em.qc.ca

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau III en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

## OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

**Code :** 0009.

**Énoncé de la compétence :** Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

**Éléments :**

1. Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.
2. Rédiger l'analyse d'une oeuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.

## STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement, enseignement magistral, organisation de tables rondes, ateliers d'écriture et autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : lecture de textes de divers genres; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; ateliers d'écriture, tables rondes, débats; travail de recherche en bibliothèque ou sur internet; présentation des résultats de la recherche; visionnage de vidéos en anglais; exercices de grammaire et de stylistique.

## PLANIFICATION DU COURS

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODES DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
1. Expression orale	À la fin du cours, l'étudiant peut soutenir une discussion portant sur des sujets d'ordre littéraire et culturel en anglais. L'étudiant doit utiliser une communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes, avec des arguments pertinents et justifiés. Les niveaux de langue et de registre doivent être appropriés, avec un vocabulaire nuancé et adapté au sujet traité, et un degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.	En vue d'atteindre l'objectif, l'étudiant lit chaque semaine des textes de divers genres qui font par la suite l'objet de discussions en classe. Pour cet exercice, les étudiants sont réunis en équipes, participent à des débats élargis, faisant appel à tous les membres du groupe, ou prennent part à une table ronde.  Afin d'acquérir la terminologie utile à ce type de discussion, l'étudiant doit prendre des notes pendant les exposés magistraux d'enseignement. Par ailleurs, l'étudiant doit parfois compléter ses lectures en faisant des recherches en bibliothèque, au laboratoire multimédia ou sur internet.	Toutes les semaines	L'étudiant est appelé à prendre part à des discussions d'équipe, à des débats faisant appel à la participation de la classe toute entière et aux tables rondes.	L'étudiant lit chaque semaine des textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai et poésie. L'étudiant fait des recherches en bibliothèque ou sur internet.
			Semaines 7 et 14	Tables Rondes	
			Semaine 13	Évaluation sommative : Exposés oraux.	

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODES DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
2. Expression écrite	À la fin du cours, l'étudiant est capable d'écrire une analyse bien structurée d'une oeuvre littéraire en version originale anglaise, portant sur des sujets d'ordre littéraire et culturel en anglais, d'au moins 600 mots. L'étudiant doit démontrer une utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases; un vocabulaire diversifié et nuancé; une variété de marqueurs de relation; un degré assez élevé de précision dans l'application des codes grammatical et orthographique; un style, un niveau de langue et un registre appropriés à l'analyse.	L'étudiant se familiarise avec le code écrit de l'anglais en participant à des ateliers d'écriture où il s'exerce à produire divers types de phrases et à les enchaîner logiquement en utilisant les mots et les locutions appropriés. Les ateliers comportent des activités telles l'analyse de textes modèles, la rédaction de plans et la réalisation d'exercices de grammaire et de stylistique. Les ateliers visent à rendre l'étudiant apte à élaborer un plan clair et bien structuré, et à rédiger un texte académique avec l'aide d'un dictionnaire.  L'étudiant se familiarise avec les thèmes littéraires et culturels abordés dans le cours en lisant des oeuvres écrites par des auteurs de langue anglaise.  En guise de préparation pour l'examen final (texte d'analyse critique), l'étudiant rédige en cours de session trois courtes compositions, toutes basées sur un plan.  Par ailleurs, l'étudiant est appelé à rédiger en classe un essai portant sur un ou plusieurs textes littéraires.	Toutes les semaines ou presque	Dix contrôles de lecture.	Textes de divers genres, recherche en bibliothèque ou sur internet.
			Semaines 5 et 11	Deux contrôles de grammaire et de stylistique.	Exercices de grammaire et de stylistique avancés, expressions idiomatiques, gallicismes et «faux amis». Auto-Correction. Utilisation des stratégies de rédaction.
			Semaine 8	Évaluation sommative : Essai sur un sujet littéraire (rédigé en classe) d'environ 500 mots.	
			Semaine 15	Évaluation sommative : Analyse critique de 600 mots.	

## SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Contrôles de lecture 5 – 10	Individuel, en classe, d'une durée de 30 à 60 minutes	2,1	Toutes les semaines ou presque	25 %
Contrôles de grammaire et de stylistique (deux)	Individuel, en classe, d'une durée d'une heure.	2	Semaines 5 et 11	15 %
Essai sur un sujet littéraire (un)	Individuel, en classe, d'une durée de trois périodes.	2	Semaine 8	15 %
Participation aux tables rondes	Individuel ou en équipe, d'une durée de trois périodes.	1	Semaines 7 et 14	15 %
Présentation orale finale	En équipe, (notes individuelles), d'une durée de trois périodes.	1	Semaine 13	15 %
Analyse critique finale	Individuel, en classe	2	Semaine 15	15 %

**TOTAL : 100%**

## CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

### (1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

### (2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

### (3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note zéro, à moins de présenter à son professeur, **avant le cours suivant**, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

### (4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « **Aides à la recherche** » du centre de documentation du Collège dont voici l'adresse : <http://ww2.college-em.qc.ca/biblio/normes.pdf>

## MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

1. *Black Dogs* by Ian McEwan
2. Cahiers COOP : **24 794** et **25 938**

## POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : [www.college-em.qc.ca](http://www.college-em.qc.ca). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.